

Assemblée municipale Tavannes Procès-verbal de l'assemblée municipale du Lundi 27 juin 2022 Salle communale de Tavannes - 20h15

Ordre du jour : selon pièce annexée

M. Pierre-André Geiser Président:

Secrétaire: Mme Natacha Ingrosso

> Électrices et électeurs inscrits : 2067 soit 1073 électrices et 994 électeurs Électrices et électeurs présents : 48

Soit 17 électrices et 31 électeurs

non contesté Droit de vote:

Scrutateurs: Christian Rolat et Hugo Delétroz

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée est ouverte à 20h15 par le président qui remercie chacune et chacun d'avoir répondu à la convocation et salue la présence de M. le maire Fabien Vorpe ainsi que les membres du Conseil municipal.

L'Assemblée a été convoquée par cartes personnelles et par publication dans la Feuille officielle et d'avis du district de Moutier N°20 du mercredi 25 mai 2022.

Aucun changement n'est apporté à l'ordre du jour. M. Geiser déclare l'assemblée municipale ouverte.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale du 13 décembre 2021

Le dernier procès-verbal a été mis à disposition au secrétariat communal et sur le site internet de la commune. Avant de passer au vote, M. Geiser demande s'il y a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas. Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure. 3 absentions.

2. Présentation et approbation du compte de résultats 2021

M. Geiser donne la parole à M. Antonio Dos Reis pour la présentation des comptes 2021 Compte de résultats

Excédent de charges / revenus par rapport au budget :

		Comptes	Budget
0.	Administration générale	1'012'317.30	979'800.00
1.	Sécurité publique	699'976.43-	661'200.00-
2.	Enseignement et formation	2'666'805.38	2'874'560.00
3.	Culture et loisirs	648'604.79	691'800.00
4.	Santé	20'311.45	28'775.00
5.	Prévoyance sociale	3'625'557.61	3'823'350.00
6.	Trafic	960'209.36	1'061'775.00
7.	Protection et aménagement de l'environnement	75'136.04	97'500.00
8.	Economie publique	114'043.00-	110'975.00-
0.	Economie publique	114 043.00-	110 97 5.00-
9.	Finances et impôts	8'194'922.50	8'628'800.00-
	Excédent de charges Excédent de revenus		156'585.00

- Après comptabilisation des amortissements supplémentaires inhérents au système de CHF 738'780.75, le compte général est équilibré. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 156'585.00.
- Les charges de personnel sont de CHF 199'424.25 inférieures aux montants budgétés. Les raisons principales de cet écart sont les suivantes : en raison de la crise sanitaire, les traitements, indemnités journalières et jetons de présence des membres des autorités et commissions ainsi que les frais de formation et perfectionnement du personnel sont moins élevés que le budget. A relever également des indemnités journalières en 2021 pour un montant de CHF 67'499.50 (accident, maladie, COVID).
- Les charges enregistrées pour les biens, services et marchandises sont de CHF 172'826.37 inférieures aux montants budgétés. Les raisons de cette différence résident dans des charges moins importantes au niveau des dépenses suivantes : matériel didactique, denrées alimentaires, entretien d'autres ouvrages de génie civil, entretien des terrains bâtis et bâtiments, excursions, voyages scolaires et camps. Nous avons également en 2021 un montant de CHF 149'152.47 de charges en tant que pertes sur créances effectives.
- Les revenus provenant des impôts sont de CHF 394'592.50 en dessus des montants budgétés. Ils ont en particulier été supérieurs aux prévisions dans le cas des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, sur les impôts fonciers, les impôts sur les gains de fortune, les impôts sur les successions et les donations ainsi que sur l'encaissement de créances fiscales amorties.

- Adaptations des titres et des biens-fonds aux valeurs marchandes pour un montant total de CHF 61'900.00.
- Les recettes provenant de la péréquation financière et de la compensation des charges se montent à CHF 1'855'553.00, soit CHF 43'553.00 de plus que prévu dans le budget.

Indicateurs de la situation financière 2012 à 2021

Degré d'autofinancement

•	2012	144.99%
•	2014	209.43%
•	2016	122.80%
•	2018	61.96%
•	2020	343.02%
•	2021	79,76%

Un degré d'autofinancement supérieur à 100% est l'indice du désendettement

Dette brute par rapport aux revenus / par habitant

•	2012	63.75%	1'618.00
•	2014	68.22%	1'165.00
•	2016	79.70%	402.00 MCH2 - réévaluation PF
•	2018	67.86%	856.19
•	2020	59.80%	418.30
•	2021	65,14%	566.05

L'endettement doit être qualifié de critique à partir du moment où le seuil de 200 pour cent est dépassé

Découvert/fortune du bilan

•	2000	2'931'549.00
•	2004	1'502'942.45
•	2008	10'888.18- (Fortune nette)
•	2012	1'357'293.55- (Fortune nette)
•	2016	2'140'080.80- (Fortune nette)
•	2020	4'148'671.62- (Fortune nette)
•	2021	4'148'671.62- (Fortune nette)

Avances/engagements aux financements spéciaux

Approvisionnement en eau + épuration des eaux usées

•	2010	438'035.04- (Engagements)
•	2012	1'045'535.05- (Engagements)
•	2014	1'629'034.86- (Engagements)
•	2016	1'963'183.87- (Engagements)
•	2018	1'792'707.79- (Engagements)
•	2020	2'035'494.03- (Engagements)
•	2021	2'276'824.43- (Engagements

Compte de résultats

ATTRIBUTIONS/PRELEVEMENTS AUX FONDS EN 2021

- Elimination des déchets+ CHF 25'153.67
- Service de défense+ CHF 16'796.85
- Assainissement+ CHF 124'486.48
- Alimentation en eau + CHF 116'843.92

FINANCEMENTS SPECIAUX AU 31 DECEMBRE 2021

•	Elimination des déchets	+ CHF 101'066.52
•	Service de défense	+ CHF 542'079.32
•	Assainissement	+ CHF 672'829.70
•	Alimentation en eau	+ CHF 1'603'994.73

Total des charges CHF 24'692'136.35 Total des revenus CHF 24'692'136.35

Le compte général présente un résultat équilibré alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 156'585.00.

Le compte global se solde par un excédent de revenus de CHF 283'280.92. L'excédent de charges budgété était de CHF 261'785.00.

Compte des investissements

•	Bâtiments scolaires : nouvelle construction (EE & EJC)	CHF 2'051'934.80
•	Sports : Piscine couverte de l'Orval SA	CHF 138'000.00
•	Service social régional : logiciels	CHF 75'000.00
•	Passage supérieur CFF & rues du Quai & du Pont	CHF 7'367.65
•	Routes communales . Chemin de la Rochette	CHF 129'240.00
•	Routes communales : Zl Malvaux	CHF 20'098.95
•	Routes communales : mobiliers, appareils, véhicules	CHF 51'804.10
•	Traitement des eaux usées : PGEE - ECP	CHF 7'919.50

Total général des investissements : Compte 2021 CHF 2'481'365.00 Total général des investissements : Budget 2021 CHF 3'493'000.00 **AUTOFINANCEMENT A 100%** CHF 1'979'235.29

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	1er janvier 2021	31 décembre 2021
Disponibilités	4'582'669.65	4'455'576.77
Créances	6'661'922.37	5'990'238.73
Actifs de régularisation	804'085.09	1'107'757.68
Stocks, fournitures et travaux en cours	4'663.35	5'103.60
Placements financiers	198'400.00	237'200.00
Immobilisations corporelles PF	2'705'859.00	2'579'677.00
Immobilisations corporelles PA	10'424'929.84	11'897'877.68
Immobilisations incorporelles	121'708.86	125'696.33
Participations, capital social	38'227.00	176'227.00
Subventions d'investissements	200'000.00	200'000.00
	25'742'465.16	26'775'354.79
PASSIF	1er janvier 2021	31 décembre 2021
Engagements courants	544'526.43	533'717.66
Engagements financiers à court terme	100'000.00	100'000.00
Passifs de régularisation	128'594.40	123'387.20
Provisions à court terme	0.00	36'100.00
Engagements financiers à long terme	15'320'000.00	15'220'000.00
Capitaux de tiers	327'682.59	327'682.59
Financements spéciaux	2'636'689.35	2'919'970.27
Préfinancements	1'891'467.58	2'148'161.51
Réserve	406'360.19	1'145'140.94
Réserve liée à la réévaluation du PF	238'473.00	72'523.00
Excédent/découvert de bilan	4'148'671.62	4'148'671.62
	25'742'465.16	26'775'354.79

SOUS LA LOUPE

CSP La Birse

Effectifs

- 9 chefs d'intervention
- 6 chefs de groupe
- 44 membres
- 27 sapeurs
- 2 jeunes sapeurs-pompiers

Le cadet : 15 ansL'ainé : 58 ans

CSP La Birse 2021 en chiffres

Prix tonne-pompe matériel inclus : CHF 474'904. Coût d'un équipement pour un sapeur : CHF 3'913. Intervention la plus couteuse : CHF 4'485. Prix inventaire total : CHF 1'633'452.- Budget Annuel : CHF 369'000.-

Interventions 2021

La plus proche : 65 mètresLa plus éloignée : ValbirseLa plus longue : 12h02

• Situation exceptionnelle : 49 alarmes traitées en 9h12

• Nombre total: 49

• La plus courte : 00h13

Matériels

Appareil de protection respiratoire : 15

Tuyaux: 2950 mètres

Véhicules: 6

Echelle la plus longue : 14,7m

Remorques: 8

Le Conseil municipal et la commission des finances, vous recommandent à l'unanimité :

Résultat du compte global : CHF 283'280.92
Résultat du compte général : CHF 0.00
Résultat des financements spéciaux alimentés par des émoluments : CHF 283'280.92
Résultat de l'alimentation en eau : CHF 116'843.92
Résultat du traitement des eaux usées : CHF 124'486.48
Résultat de la gestion des déchets : CHF 25'153.67
Résultat des sapeurs-pompiers : CHF 16'796.85

M. Pierre-André Geiser remercie M. Dos Reis pour la présentation des comptes et demande s'il y a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas.

A la suite de quoi, il fait également lecture du rapport succinct de l'organe de vérification des comptes relatif à la vérification des comptes annuels de l'exercice 2021, établi à l'intention de l'assemblée communale de la Commune municipale de Tavannes, de la fiduciaire Sorasa.

Opinion sur les comptes annuels

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont conformes aux dispositions légales du canton et de la commune.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2021 qui vous sont soumis avec un actif et un passif de CHF 26'775'354.79 et un excédent de revenus du compte global de CHF 283'280.92.

Bienne le 16 juin 2022.

L'Assemblée passe au vote et approuve à l'unanimité le compte de résultats 2021 dans son ensemble.

3. Prendre connaissance de l'avancement des travaux du nouveau bâtiment scolaire.

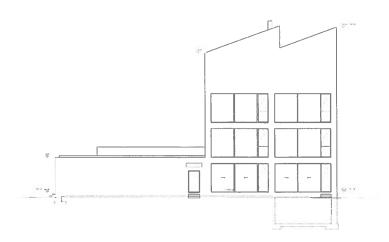
M. Pierre-André Geiser donne la parole à M. Romain Voumard responsable du dicastère.

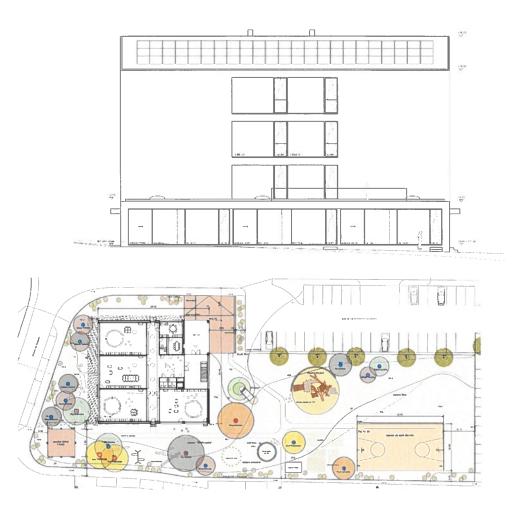
Rappel de l'histoire récente du projet

- 19 mai 2019: approbation du projet et du crédit de construction de 7'240.000.- par une votation populaire
- Sur la base d'une estimation des coûts à +/-10%
- Incluant 200'000.- (2,7%) pour les imprévus
- Décembre 2020: démolition de l'ancien bâtiment et début des travaux
- Mai 2021: pose d'une capsule temporelle sous le radier
- Avril 2022: fin du gros œuvre

Le bâtiment en cours de réalisation

- 4 classes d'école enfantine
- 4 appartements pour l'école à journée continue
- 1 salle de psychomotricité
- 1 salle multiusage
- Divers bureaux et salles de conférence
- Des aménagements extérieurs en rapport avec l'usage du bâtiment





Suivi du projet :

- Aucune modification importante du projet initial
- 16 séances de la commission de construction (qui comprend 1 représentant de la commission de gestion et 1 de celle des finances, en plus des directions des écoles)
- 55 séances de chantier
- Une trentaine d'appels d'offres et d'adjudications

Evolution des coûts de la construction

- Publication de l'OFS du 24 juin 2022 (avril 2022)
- Entre octobre 2020 et juin 2022: augmentation d'environ 12%
- Nos principaux appels d'offre ayant été fait entre ces deux dates on peut estimer une augmentation d'environ 6% (= 434'000.-).



Situation financière à fin mai 2022

• Crédit voté: 7'240'000.-

• Coûts finaux projetés : 7'253'456.-

Montants adjugés : 6'070'181.-

Montants pavés: 3'429'157.-

- Adjudications importantes encore à faire:
 - Menuiserie (armoires et cloisons)
 - Agencement des cuisines
 - Gardes corps et barrières
 - Tous les travaux extérieurs
- Des mesures d'économie sont à l'étude

Planification

- Mise en service initialement prévue à la rentrée d'août 2022
- Livraison des fenêtres retardée d'environ 2 mois car le premier fournisseur choisi lors de l'adjudication ne pouvait pas utiliser les profilés souhaités (ou moyennant un surcoût énorme). Il a fallu changer de fournisseur.
- Mise en service dorénavant planifiée pour décembre 2022 avec inauguration et portes ouvertes.

A la suite de cette présentation, M. Geiser demande s'il y a des guestions ou remargues.

M. Ritten demande vu le retard lié aux fenêtres, si l'on peut se retourner contre le fournisseur initialement prévu. M. Voumard le renseigne, en lui disant qu'un accord a été trouvé avec le fournisseur qui avait été choisi en premier.

Mme Knuchel demande quelles sont les mesures d'économies qui sont l'étude. M.Voumard lui répond en lui disant ; par exemple nous pouvons encore choisir des armoires plus simples, meilleures marchées que celles choisies initialement. Également sur les aménagements extérieurs, mais l'idée est de réaliser le bâtiment dans toute sa fonctionnalité. Il n'y aura pas de sabrage dans les aménagements extérieurs. En essayant, comme sur de gros postes tels que la menuiserie, de trouver des matériaux moins coûteux et de faire le plus simplement.

Mme Anne Sylvie Laab demande si le pavillon va rester tel que nous le voyons actuellement. M. Voumard la renseigne en lui disant que oui il restera dans son ensemble tel qu'il est. Elle demande si au niveau de la sécurité, les piliers en béton sont dans la norme, vu que ce pavillon est destiné aux enfants. M. Voumard lui dit que oui.

Mme Heidi lau demande si le bâtiment va rester dans cette couleur rouge. Elle trouve agressif pour des enfants. M. Voumard lui dit que le bâtiment compte beaucoup de vitres, mais également des parois et murs en verre. Une fois les travaux terminés, l'intérieur ne sera pas autant rouge, même les plafonds auront une couche acoustique pour éviter les résonnances.

M. Geiser remercie M. Voumard pour sa présentation.

4. Informations sur le plan quinquennal de l'entretien des routes

M. Geiser donne la parole à M. Laurent Möri

But du mandat :

- Définir l'état actuel du réseau routier
- Obtenir une vision objective (neutre) à moyen terme
- Anticiper les travaux à venir
- Planifier des budgets réalistes
- Prioriser les entretiens

Déroulement :

4 demandes d'offres ont été faites auprès de bureaux spécialisés en la matière en 2021, soit :

- Bureau SACR / Ertec SA, Delémont > offre retenue
- LCBE SA, Bossonnens
- Infralab SA, Servion
- Laboroute SA, Domdidier

Les offres rendues se montaient entre Fr. 15'000.- et ~39'000.- (selon leurs spécificités)

Investigations:

Phase 1:

- Relevé visuel des dégradations (22 kms, 113'000 m²).
- Carottages (env. 20 pièces)
- Mesures de portance (env. 2 km)
- 3 stratégies d'entretien (optimale, maintien ou déficitaire)

Phase 2:

- Choix d'une stratégie (optimale, maintien ou déficitaire)
- Intégration des projets
- Plan quinquennal d'interventions

Investigations: carrottages:

C2 – Rue de l'Envers 1 (8)





C5 – Rue H.-F. Sandoz 2



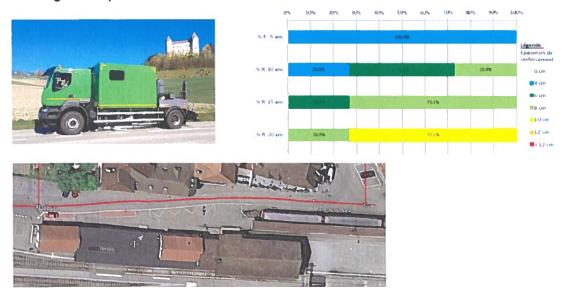


C6 – Rue des Eaux

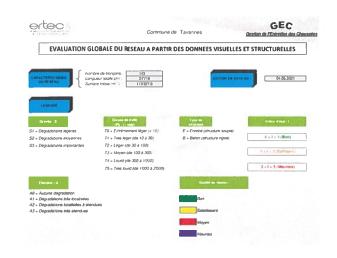




Investigations: portance/déflexion

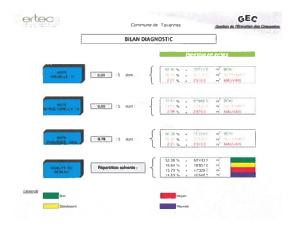


Evaluation globale du réseau à partir des donées visuelles et structurelles



- 1		L	١.	1.		-1				. 0	OHNE	ES VIC	MEL	63.				D0	HOUSE	S ST	RUCT	URE	LLES	1 9	1	RESU	STATE	
Nº.	L0476	united (m)	argeur (m)	m, m	July	Structure	SIG.	Diard			D#4		<u>Dégred</u> s€uct		Afforsa borch		Res	20012	. 6	33	1 "	úε.	Elas.		ш	u	Lohe	0.0164
		-3	4	109		91	S	À	S	A	3	A	\$	A	5	A	5	Ā	S	TA.	\$	A	5	A				10
1	Rue ou Mont 1	91	5.5	523													Т	\mathbf{I}	\mathbf{I}	П					0.00	0.00	0.00	
2	Rue du Mont 2	105	5.E		TC				3	- 1			2		\neg	-1	-1		\mathbf{I}		2	1			0.32	0.86	0.93	
3	Rue (SLIANO) 3	195	5.5	11073	¥C	F			7	ē			7	1	-T		- [1	T	2	1	1		1.38	1.14	1.13	Г
4	Ree du Mont 4	190	5 C	950	TC	E			1	1					$\neg \Gamma$	\neg I	\neg	1	Ι.	Ι.			Г		0.15	0.00	0.09	
5	Rie 3) Stand 1	115	50	575	16.1		1	1	>	2	1	- 3	7	3	$\neg T$		Т	300	Т.	Τ	1	1	17	- 5	7.52	3.26	2.97	П
6	Rue du Stand 2	42	3.0	126	TC				1.5	1			I		1			1	Τ.	Ι	I				0.15	0.00	0.03	П
7	La Combe aux Brignes	150	42	630	TC				- 5	1			L	1	T	T	T	1	I	I			1	3	0.38	0.29	0.35	1
6	Ree de l'Envers 1	145	5 C	725	76	E	3				.3	-	.1	3				200	.1_	1	1	2	1	3	1.52	2.13	1.32	1
9	Roade Resures 2	37	50	165	TU	E			3	3		_	3	2	\neg	П	31	2	Т	Т	1	7	Г		2.15	0 86	1.64	П
10	Rue du Port 1	45	5 C	225	TC	E			2	1					T	\neg	\neg		1	Τ.					0.31	0.00	0.15	Ι
11	Makidu Pont Z	112	56	260	IL	E									T	$\neg \tau$	Т	Т.	Т	Т	1		Т		0.00	0.00	0.00	Т
12	Rue du Pont 3	30	4.0	120	TC	E							Γ		\neg	$\neg \tau$	\neg		Т	T	П	\Box	Т	\Box	0.30	0.00	0.00	1
15	Ratific Port #	75	4.0	SUU	1t	E									\neg	1	\neg		T	T				\Box	0.00	0.00	0.03	1
14	Rue du Quei 1	170	4.0	630	TC	E								1					T	1					6.00	0.00	0.03	1
15	Raticu Quin 2	725	61,	1'350	Ti	Ε			1	1					\neg	\neg	\neg		T	T			Т		0.15	6 00	0.03	1
15	Chi de Monce 1	85	00	510	TO	ε			2	2			3	- 5	\neg	\neg	1	1	Т	Т	3	1	1	- 1	1 38	1 57	1.46	П
17	Dr. de Mayez 2	40	10	120	10	€									\neg				Τ.	1					00.3	0.00	0.00	п
13	Ree Jas Oouthetes	50	14.0	200	TC	εl			3	1		1	2	11	- 1	- 1	- 1	1	1	1	2	1		1	0.92	0.86	0.90	1
12	Rug H F Sangtz 1	75	B.C	2:00	TC	E			2	- 1					\neg	\neg		1	_	T-	\Box				0.31	0.00	0.18	1
23	Que H.F. Senous 2	225	5.5	17238	TO	ε		-	2	1			T	1	3	1			1-	1	1	1			1.23	0.43	0.91	٢
21	Rue des Eaux 1	200	8 C	1200	TI	Ε		-	1	3			1	3	2	2	21	1	1	1	1	1	1	1	2.23	1.29	1.85	т
22	Page de 13 mars 1	27	3.0	81	70	Ε			-	-	-		-		-1	_		1	1	1	1	_	1		0.00	6 00	0.00	11
23	Page du 13 mars 2	25	17.0	125	TC	E			3	2			2	2	\neg	\neg	2	1	\top	\top	11	2	2	2	2 50	2 30	2.05	1
24	Pue des Esux 2	30	3.0	90	TC	Ε	3	5	3	2	1		T	2 1	-1	\neg	\neg		1	1	1	1	1		2.00	0.71	1.49	1
25	Raydu Pont S	90	110	990	TO	E			2	3	1		1	2	\neg	\neg				\top	1	1	11	1	1.38	0.71	1,12	1
23	Place de la Gare :	210	10.0	Z:00	12	E		1	2	1		1			-1	-1			1	1	1	_	1	1	0.31	0.00	0.15	1
27	Place \$1 la Garo 2	100	10 0						2	3			3	- 1	\neg	_	\neg	190	1	1	3	1	1	12	1.62	3.03	2.13	1
23	Rue ce te Gare 1	75	10.0	750	12				9	3	1		1	2 1	\neg	\neg	1	?	1	1	1	2	Ť	1	2 30	1.14	1.55	1
23	Rue oc la Gare 2	40	7.0	230	11	٤			2	1	\vdash				\neg	\neg			1	1	1		1	1	0.31	0.00	0.18	1
33	Rue H F Sendoz 3	150	7.0	11050	TI				3	2			1	1.3	\neg	\neg	2	1	1	1	1	2	1	1	3 //	1.14	1.52	1
31	Put H.F. Sendoz 4	135	7.0	945	11				3	3		-	ti		_	\neg	-	1	1	1	1	2	1	2	2.39	5.43		
32	Smith Stances 5	80	7.0	500	TI	ø			2	2	1		1	2	•		-	1	+	+	2	Ť	Ť	13	4 12	1.41		

Etat du réseau routier :



Etat du réseau routier :

Indice	Note
Visuel I1	0.89
Structurel I5	0.60
Global (60% I1, 40% I5)	0.78

Note visuelle : moyenne à bonne Note structurelle : moyenne à bonne Note chaussée : moyenne à bonne

(visée < 0.7)

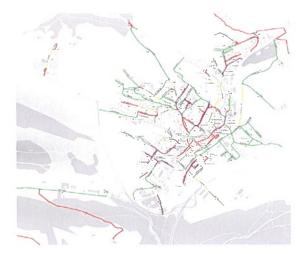
Statégies :

La note chaussée ciblée à la fin du plan quinquennal est de 0.70 au plus et correspond à un bon réseau routier.

Considérant l'état du réseau routier existant et un

budget limité, c'est la stratégie d'entretien de maintien qui a été retenue.

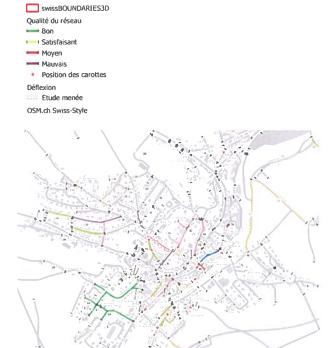
- Budget limité à 900 KCHF sur 5 ans
- 100 KCHF sur 2022
- 200 KCHF sur 2023-2026 (actuellement 0.78)



PLAN DES VOIES COMMUNALES

PLAN DE LA QUALITE DU RESEAU ROUTIER COMMUNAL

LEGENDE





PLAN DES VOIES COMMUNALES PLAN QUINQUENNAL D'ENTRETIEN DU RE

LEGENDE

swissBOUNDARIES3D Position des carottes Prévision d'entretien Travaux réalisés en 2021 2022 **⊢** 2023 2024 2025 **├** 2026 ► Plan 2027+ Investissements Pas de travaux OSM.ch Swiss-Style



Détail des travaux :

			Entretien chaussée			Environ nemen
Nº	Libellé	Surface en m²	Туре	Année limite	Coût [KFrs]	Coût [KFrs]
57	Rue de la Dout 2	660	ColFis 100 m'	22	- 1	
58	La Tanne	280		32		
59	Rue de Pierre-Pertuis	5'355		30		
60	Le Vion	3'410	Géogrilles 1/3 Surface + RpFIAf AC 11 N 4.0 cm	26	125	
61	Rue de l'Alouette 1	618	•	35		
62	Rue de l'Alouette 2	1'148		35		1
63	Rue de l'Alouette 3	560	ColFis L x 1.2 m + sur (4 m' x 1 m') NSS	22	5	1
64	Ch. de l'Arsenal 1	1'300	NSS	24	285	
65	Ch. de l'Arsenal 2	125		28		
66	Ch. de l'Arsenal 3	420		26		
67	Rue Champs Saliers	930		25		
68	Ch. de la Chavonne	420		35		Ť
69	Ch. de la Rochette 1	249		35		li
70	Ch. de la Rochette 2	440		30		
71	Ch. de la Rochette 3	1'723		26		
72	Ch. des Roses 1	100		26		1
73	Ch. des Roses 2	81		26		
74	Ch. des Roses 3	226		26		1
75	Ch. de Beausile 1	725	ColFis 150 m' + Tacon sur (6 m' x 5 m') + (1 m' x 10 m') : Dégrapp. + AC 16 N 7.0 cm	22	10	
76	Ch. de Beausite 2	525	•	35		
77	Rue du Général Voirol 1	330	Sur (10 m' x 0.5 m') - pavés : Frais 4 cm + AC 11 N 4.0 cm	30		
		1 1	Trott : sur (2 m' x 2 m') : Frais 4 cm + AC 11 N 4.0 cm	25		3
78	Rue du Général Voirol 2	960	NSS	23	210	
79	Rue du Milieu	775	Sur (15 m' x 2 m') + (10 m' x 1 m') ; Frais, 4 cm + AC 11 N 4.0 cm	24	7	
-		1 1	+ RpNids 3 x (0.5 m' x 0.5 m') + 2 x (1 m' x 1 m')			1
80	Rue du Petit-Bâle 1	1'740		24		1
-	I and the same same s	1	Trott : 30 m' x 1.7 m' : NSS	24		16
81	Rue du Petit-Bâte 2	203	Sur (1 m' x 6 m') + (2 m' x 10 m') + (2 m' x 5 m') : NSS	24	9	
82	Les Augelats	292	Jul (1 111 x Jul) + (2 111 x Jul) + (2 111 x Jul) 1 1033	26	9	
83	Ch. de la Forge	333	ColFis 50 m'	20	1	
03	Cil. de la Folge	333		22		2
	1	al d	1 pourtour de regard + 1 grille à changer	44		H S

Conseils / constats:

- Réseau moyen à bon → Rattrapage à faire pour se retrouver dans une situation plus confortable dans horizon 15/20 ans.
- Budget très limité pour 2022/2026, avec de nombreux reports aux plans suivants
- Besoin financier plus important pour le plan suivant et les suivants (effort et répartition sur 2-3 plans pour que ce soit plus supportable financièrement)
- Assainir les axes stratégiques secteur de la Gare et alentours
- Petit à petit, intervention sur les quartiers/chemins de moindre importance
- Besoin/Coût pour environnement (trottoirs) devra être plus conséquent
- Important de ne pas trop s'écarter de la nature des travaux proposés
- Eviter les reports qui génèrent par la suite des coûts plus élevés d'entretien sans améliorer le niveau de service

Conclusion du bureau Ertec SA:

Si les travaux préconisés ainsi que ceux financés via un crédit d'investissement sont effectivement réalisés dans les 5 ans qui suivent, le niveau de service atteint avoisinera les 0.80, ce qui reste moyen comme actuellement. Pour parvenir à tendre vers une gestion maitrisée du réseau routier communal, ce qui induit un bon niveau de service pour un budget minimisé, nous préconisons d'atteindre idéalement 0.7. Cela devra passer par une augmentation des moyens financiers dévolus à l'entretien routier, au cours des plans suivants, pour pouvoir y arriver à court-moyen terme.

Budgets:

Valeur de reconstruction du patrimoine routier

Surface 113'000 m²
Valeur moyenne de reconstruction 220.- /m²
Valeur réseau 25 mios

Budget annuel dévolu à l'entretien 1.0% 250 KF

1.5% à 2% 375 KF à 500 KF

Budget de fonctionnement du Plan 2022-2026 : 0.65%

Avec part des projets : à peine 1.2% pour autant qu'ils se réalisent tous

5. Divers

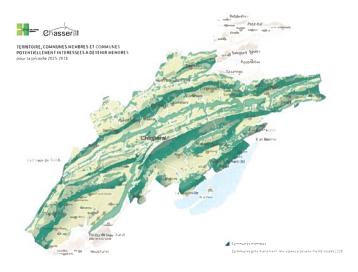
M. Geiser donne la parole à M. Vorpe, Maire pour la présentation de 3 objets, à savoir :

1. Parc Chasseral

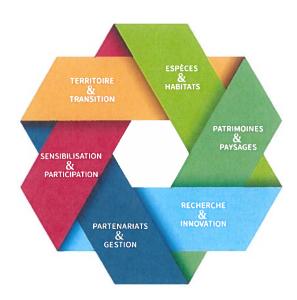
Il s'agit d'une extension éventuelle du Parc Chasseral. Cela fait déjà 2 ans que la commune de Tavannes à donner son accord de principe pour l'agrandissement.

Essentiellement au profit de la production de la tête de moine et des produits où l'on pourra avoir un label « Parc Chasseral », qui deviendrait un des parcs les plus grands au niveau national.

Territoire du Parc Chasseral



Un Parc actif - six thèmes stratégiques



Le Parc agit au quotidien dans des dizaines de projets concrets, avec plus de deux cent partenaires. Parmi lesquels :

- Mesures en faveur de la faune (petites structures)
- Promotion de produits du terroir labélisé « Parcs »
- Mesures d'entretien du paysage et du patrimoine (murs en pierres sèches, pâturages boisés,...)
- Sensibilisation avec les écoles (plus de 1000 élèves participent à une activité du Parc chaque année)
- Conseil et suivi auprès des agriculteurs

Et tout cela en complémentarité avec les autres institutions régionales.

Casser les idées reçues...

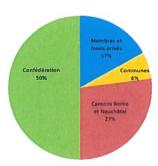
- Pas de mise sous cloche
- Pas de contraintes ou de freins aux projets (le Parc reste neutre)

... Pour voir l'essentiel!

- Notoriété et promotion dans toute la Suisse
- Appui pour le développement de projets

Pourquoi adhérer?

- ✓ Un engagement financier clair et stable
 - >> CHF 4.- par habitant (dès 2022) sur 10 ans
- ✓ Un apport financier pour la région
 - >> Le Parc mobilise des apports financiers externes importants
- ✓ Participer à l'identité de la région
 - >> Se profiler comme un territoire qui se préoccupe de la durabilité
- ✓ Un grand projet régional
 - >> Profiter de compétences et d'expériences acquises en 20 ans d'activités



Un franc versé par les communes et les membres = 11 francs pour la région!

Ce projet est présenté ce soir à titre informatif, il sera voté lors de l'assemblée de juin 2023.

2. Présentation Commission de la Mairie

Buts de la Commission de la Mairie :

La Commission de la Mairie a été créée suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle législature du Conseil municipal (2022 – 2025).

Son but premier est la promotion économique du village. Elle est composée de 7 membres, dont le Maire qui occupe le rôle de président. Le secrétariat est quant à lui assuré par la secrétaire municipale.

Description de la Commission de la Mairie

La Commission de la Mairie a été séparée en 6 domaines, soit :

- artisanat:
- agriculture;
- cafés-bars-restaurants :
- santé-services ;
- industrie;
- propriétaires.

Afin de permettre une répartition des tâches et un meilleur suivi, chaque membre est responsable de l'un de ces domaines et bénéficie de l'appui du Maire et de la secrétaire municipale.

Il est dans un premier temps prévu que chaque membre s'approche des commerces relevant de son domaine afin de connaître leurs besoins.

Pour tout projet futur ou simplement pour une demande d'aide dans le cadre d'une procédure administrative (demande de permis de construire, engagement de personnel étranger, etc.), l'entreprise peut se tourner vers le membre détaché de la Commission de la Mairie.

Toutes les décisions importantes seront prises lors des séances de la Commission de la Mairie et approuvées ou non par le Conseil municipal.

3. Berne francophone:

Nous parlons ici des institutions cantonales qui vont quitter Moutier. Ce dossier est sensible pour plusieurs raisons soit, par rapport fonctionnel, stratégique et politique. Il faudrait plus de 2'500m² de surfaces administratives qui devraient à l'avenir être implantées à Tavannes. Actuellement la commune a fait tout ce qu'elle pouvait pour absorber ces 2'500m². Tout le dossier se passe entre la chancellerie d'Etat et les propriétaires respectifs.

4. Présentation de la nouvelle responsable de la police administrative

- M. Fabien Vorpe présente Mme Léanne Ruch qui est entrée en fonction au début de l'année 2022.
- M. Geiser passe la parole à Mme Scheidegger pour la commission de la vie locale.

Le marché

Tout d'abord, il s'agit du projet de marché. Suite à l'arrêt de M. Feuz en raison de son départ à la retraite, nous souhaitions remettre sur pied un marché hebdomadaire. Vous avez d'ailleurs été appelés à vous prononcer sur ce sujet via un sondage qui vous est parvenu en tous ménages. Je profite de vous remercier pour les nombreux retours que nous avons reçus. Vous avez été plus de 400 à répondre et le 100% des réponses étaient favorables à la mise en place du marché. Les signaux étant au vert, nous nous sommes attelés à la tâche et avons établis de nombreux contacts avec de potentiels maraichers. Nous nous attendions à ce que cela ne soit pas si facile mais il s'avère que c'est presque impossible de faire venir un maraicher sur place. Ils sont tous très occupés et ne veulent pas prendre le risque d'engager du personnel.

Nous avons alors poursuivi nos démarches et réflexions et avons repris contact avec M. Laubscher qui vend ses légumes à Sonceboz et Tramelan le samedi matin. Il nous avait déjà informé qu'il ne pourrait pas venir sur place mais serait prêt à nous mettre à disposition la marchandise et le stand. Nous avons effectué une visite de sa ferme qui s'est très bien déroulée. En parallèle, nous avons aussi convoqué toutes les personnes qui se sont manifestées pour proposer des créations artisanales ou des produits de la ferme. Une vingtaine de personnes sont motivées à participer à un marché élargi une fois par mois.

A défaut de trouver un maraicher qui vient sur place, nous avons recherché une personne qui prenne la responsabilité du marché. Comme c'est notre volonté de travailler avec les commerçants locaux, nous nous sommes approchés de Mme Engelmann du festishop. Après réflexion, elle est prête à gérer les commandes, la logistique et le personnel, cela avec le soutien de la commission, bien entendu.

Les prochaines étapes sont la mise en place d'un petit comité du marché et trouver une équipe de vente pour le samedi matin. Là aussi, des contacts sont en cours.

Sentiers

Le 2e projet est celui des sentiers dans et autour du village de Tavannes. Il s'agit de chemins à parcourir à pied, d'1h-1h30 pour découvrir le lieu et ses alentours.

Le point de départ se fera sur la place de la gare avec un grand panneau indiquant les itinéraires. Les 5 itinéraires sont : Le châtelet, Sous-le-Mont, La combe, La chute de la Coué et le Circuit dans Tavannes.

L'objectif est d'inaugurer ces sentiers en début d'automne. Le matériel a été commandé et nous sommes en attente des bons à tirer. Restera à baliser, communiquer et inaugurer.

M. Jean-Claude Cocher prend la parole. Durant l'hiver, sur le trottoir qui mène au Royal, il y avait souvent deux grandes flaques qui se sont encore aggravées avec le temps. Il a alors pris contact avec M. Möri croyant que c'était à la charge de la commune mais il a appris avec étonnement que ceci incombe au canton. M. Möri a pris contact avec l'Office des ponts et chaussées pour qu'il y ai rénovation de ce trottoir. Il tient donc à remercier M. Möri pour son engagement.

M. Sam Gyger demande des informations concernant la ferme Lüthi. Il y a quelques années maintenant l'assemblée avait donné son feu vert pour la vente de cette ferme. Depùis lors, plus de nouvelles et il aimerait savoir où en est ce dossier. Parce que lorsque l'on passe vers la ferme, il trouve que c'est une image assez triste de Tavannes. M. Vorpe le renseigne en lui disant que la commune a fait une promesse de vente à un acquéreur. Vu la situation Covid l'acquéreur avait quelques réticences. Il y a eu aussi une réévaluation des besoins, étant donné qu'il y a une méthode de travail (moteurs thermiques), les producteurs veulent passer à l'électrique. Dernièrement les acquéreurs ont réitéré leur intérêt, mais avec une modification de projet pour laquelle la commune attend le dossier afin de savoir si cela entre dans les coûts de ce qui avait été proposé ou non. Mais les choses suivent leur court, avec un peu de retard effectivement.

M. Geiser remercie l'ensemble des personnes présentes pour l'intérêt porté lors de cette assemblée. Il remercie également les gens actifs dans les différentes commissions pour embellir le village ainsi que ce qui se fait et les différents projets que nous avons entendus ce soir. Il souhaite à tout le monde un bel été.

Natacha Ingrosso

M. Geiser clôture l'Assemblée à 21h24

Pierre-André Geiser

La prochaine Assemblée municipale est fixée au	u lundi 28 novembre 2022 à 20h15.
Le président :	La secrétaire :